

Compte rendu de la session d'automne 2012 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

15 au 19 octobre 2012

La section est composée de :

Sophie Achard (secrétaire), CR, GIPSA-lab, Grenoble
Pierre-Olivier Amblard, DR, GIPSA-lab, Grenoble
Michèle Basseville (présidente), DR, IRISA, Rennes
Emmanuel Boutillon, PU, LAB-STICC, Lorient
Frédéric Camps, IR, LAAS, Toulouse
Jamal Daafouz (membre du bureau), PU, CRAN, Nancy
Christine Fernandez-Maloigne (membre du bureau), PU, XLIM, Poitiers
Christophe Fonte, IR, CRAN, Nancy
Philippe Fraisse (membre du bureau), PU, LIRMM, Montpellier
Christian Gentil, MdC, LE2I, Dijon
Jérôme Idier, DR, IRCCYN, Nantes
François Le Chevalier, Thales Air Operations, Paris
Eric Lecolinet, MdC, LTCI, Paris
Philippe Loubaton, PU, LIGM, Marne-la-Vallée
Paolo Mason, CR, L2S, Giff-sur-Yvette
Gilles Mourot, IR, CRAN, Nancy
Mathias Paulin, PU, IRIT, Toulouse
Hyewon Seo, CR, LSIIT, Strasbourg
Thierry Siméon, DR, LAAS, Toulouse
Jocelyne Troccaz, DR, TIMC-IMAG, Grenoble
François Yvon, PU, LIMSI, Orsay

Certains membres de la section n'ont pu participer à la totalité des travaux de la session auxquels ils sont conviés : Emmanuel Boutillon, Frédéric Camps, François Le Chevalier, Gilles Mourot, François Yvon.

Des membres de l'institut INS2I du CNRS ont assisté à temps partiel aux travaux de la section : Christian Jutten, Michel Renovell et Isabelle Tellier.

La section a voté trois motions. Une première concernant la Prime d'Excellence Scientifique (PES) : « La section 07 du Comité National est opposée à la logique des primes d'excellence scientifique (PES) qui ne répond pas aux besoins de revalorisation des carrières. Elle propose d'attribuer cette prime aux lauréats des concours de recrutement CR à l'occasion de leur titularisation. La section ne souhaite pas participer au comité ad hoc d'attribution des PES. »

Une deuxième concernant la note de la C3N : « La section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique approuve et soutient la note rédigée par la C3N (Coordination des instances du Comité national de la recherche scientifique) suite à son audition le 29 août 2012 par le Comité de pilotage des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. »

Une troisième sur les promotions au grade de DRCE1 : « La section 07 du Comité National s'inquiète du très faible nombre de possibilités de promotion de DR1 vers DRCE1 au regard de la très grande qualité de la majorité des dossiers de demande d'avancement à ce grade qu'elle a examinés en sa session d'automne 2012. »

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- Propositions en vue des changements de grade de chercheurs ;
- Évaluation (mi-vague ou vague) des chercheurs ;
- Étude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes de changement d'affectation ou de section, de détachement ou de reconstitution de carrière ;
- Étude de cas particuliers d'unités tels que des demandes de changement de directeur ou d'intégration d'équipes externes ;
- Avis sur les demandes de changement de directeur et renouvellements de GDR ;
- Avis sur la titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
- Confirmation d'affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que désignation de leur directeur de stage ;
- Propositions d'attribution de médailles ;
- Examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

Il est aussi rappelé que la section produit un « rapport de section » pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs dans leur espace personnel.

Par ailleurs, le site de la section est disponible à l'adresse :

<http://people.irisa.fr/Michele.Basseville/section07/>.

Comme nos prédécesseurs, nous encourageons les chercheurs et les laboratoires à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui y sont prodigués soient correctement référencés par les moteurs de recherche.

Enfin, à l'occasion de cette session d'automne, la section a eu un entretien avec Philippe Baptiste, directeur scientifique de l'institut INS2I, et un autre avec Michel de Mathelin, délégué scientifique SIAR de l'institut INSIS.

1 Calendrier, critères et fonctionnement

1.1 Calendrier

La session de printemps 2013 aura lieu du 13 au 17 mai 2013. Le bureau de la session de printemps se tiendra le 3 avril.

Les auditions de tous les candidats au concours de recrutement des directeurs de recherche auront lieu du 27 au 29 mars 2013. Le jury d'admissibilité DR se réunira le 2 avril 2013. Le budget prévoit la possibilité de recrutement d'un DR externe.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés de recherche auront lieu du 11 au 15 mars 2013. Le jury d'admissibilité CR suivra, du 18 au 22 mars 2013. Pour la deuxième année, il y aura une présélection sur dossier des candidats qui sont auditionnés. Cette présélection aura lieu du 11 au 13 février 2013.

Les jurys d'admission auront lieu le 11 juin (DR), et les 17 juin (CR INS2I), 18 juin (CR CID) et 20 juin (CR INSIS).

1.2 Critères

La section propose de reprendre les critères de la mandature précédente, d'ajouter un préambule et de modifier un critère de CR1 et un de DRCE. La nouvelle version des critères est disponible à cette adresse :

<http://people.irisa.fr/Michele.Basseville/section07/Documents/CriteresS07.pdf>.

1.3 Fonctionnement général de la section

La section a débattu de ses règles et modalités de fonctionnement : outre les critères précédemment mentionnés, les repères internes par rapport à diverses questions (genre, ancienneté, bibliométrie), et les conflits d'intérêt et procédures associées.

Suivant en cela la précédente section 07, elle a décidé d'avoir systématiquement recours à la génération de clefs pour les votes.

Elle maintient l'audition des candidats au concours DR2 et la possibilité de recourir à des experts extérieurs en cas de besoin, en particulier pour les postes croisés.

2 Discussion avec Philippe Baptiste

À l'invitation de la section, Philippe Baptiste, directeur de l'INS2I, accompagné de Raja Chatila et Claire Ferras, est venu dialoguer avec la section. Il est important de garder à l'esprit que les propos rapportés ici sont ceux de Philippe Baptiste et ne reflètent pas forcément l'opinion de la section ou de ses membres. Après son intervention, un certain nombre de questions lui ont été posées par les membres de la section.

Relations institut-section PB rappelle qu'il est important qu'il y ait des échanges entre l'institut et la section. L'institut souhaite être présent lors des sessions d'automne et de printemps de la section (en dehors des promotions), pour interagir avec les membres de la section, dans un rôle d'observation.

Évaluations des chercheurs PB rappelle la possibilité d'utiliser les outils DRH à notre disposition pour signaler les éventuelles difficultés rencontrées par les chercheurs et l'importance de la discussion avec les chercheurs, par exemple sur leur environnement. La section par ses avis déclenche les procédures, mais il ne s'agit pas du tout d'une logique de sanction.

Promotions La section propose une liste, la direction du CNRS prononce les promotions, en général l'institut suit largement les propositions de la section. Attention à l'effet mémoire important des listes émises les années précédentes. Pour cette année, PB recommande de classer, pour la promotion au grade de DRCE1 au plus 2 candidats (2 à 3 promotions espérées au total des 2 sections), et pour la promotion au grade de DR1 au plus 5. Trois promotions DR1 sont espérées en section 07, et 8 sur l'institut; PB estime en effet qu'il y a un retard de la section 06 par rapport à la section 07 et insiste sur le fait qu'il faut surveiller la situation sur plusieurs années.

Concours chercheurs 2013 PB estime que le vivier de très bons candidats est important dans nos domaines. Il annonce 5 recrutements DR2 internes et un recrutement DR2 externe pour la section 07. Pour les concours CR, il annonce 10 postes (3 CR1 et 7 CR2). Des concours CR sont ouverts en section 07 par plusieurs instituts autres que l'INS2I : INSIS, INSMI et INSHS. Aucun fléchage ni coloriage venant de l'INS2I, qui compte sur la section pour la répartition thématique (et géographique).

Questions-réponses :

Résorption de la précarité (titularisation et CDI) : Au niveau de l'institut, il y a 1 cas de titularisation. Nos communautés scientifiques, où les CDD recherche ne sont pas fréquents, sont moins concernées par ces problèmes. Comme on ne peut pas créer des emplois et que ces mesures viennent en déduction des possibilités ouvertes par les concours, l'arbitrage sur le fond est de privilégier la voie de concours plutôt que l'ancienneté.

Ingénieurs employés sur des contrats Il y a aussi une responsabilité du laboratoire, qui doit avoir un rôle d'accompagnement et veiller en cas de renouvellement de contrat.

Bilan des recrutements dans les différents laboratoires Certains laboratoires de l'institut, notamment en section 06, sont extrêmement attractifs. L'informatique a bénéficié d'un recrutement plus fort que la communauté SIAR. Cela correspond à une dynamique scientifique forte, liée au développement d'internet. Le but maintenant n'est pas de partager à égalité entre les deux sections, dans lesquelles les besoins en recrutements et en promotions sont différents. Plusieurs communautés, notamment en section 06, ont du mal à recruter. Le recrutement ne doit pas se faire sur quelques thématiques, mais sur tout le spectre, du fondamental aux applications. Il faut être respectueux de la dynamique nationale et annuelle. Mais il doit y avoir aussi un équilibre pluri-annuel.

Une répartition par thématiques des chercheurs des sections 06 et 07 est en cours d'élaboration au sein de l'INS2I à titre purement indicatif.

Bilan du concours 2012 Phénomène inhabituel d'un grand nombre de démissions en CR2, la liste d'admission - établie en prenant en compte la politique scientifique au niveau national - a été épuisée. Le concours DR2 a sans doute été plus facile.

Unités en renouvellement À la session de printemps 2013 : UMR7005 LSIIT (gros regroupement thématique large ICube), UMR7039 CRAN, UMR7503 LORIA.

Désassociations Aucune. Beaucoup d'unités sont des unités de site visant l'ancrage de la discipline sur le territoire et la visibilité. Le rôle de la section pour les évaluations est de veiller à ce qu'il y ait une vie scientifique du laboratoire, particulièrement pour les grosses structures. Un laboratoire n'est pas un ensemble d'équipes juxtaposées mais au contraire constitue la valeur ajoutée par rapport aux équipes en organisant la manière dont elles vivent ensemble. Cependant reconstituer la vie scientifique peut être compliqué dans un environnement où les financements sont concentrés sur les équipes.

Crédits récurrents des unités PB est plutôt optimiste quant à une augmentation significative mais non uniforme du budget des laboratoires. L'institut continue de travailler à une détermination plus homogène des montants attribués en fonction de différents critères, notamment la taille et le type d'activités (expérimentales ou non).

Relations STIC-vivant La thématique bio-informatique est importante, l'institut met des postes en CID51. Thierry Siméon s'est porté candidat à l'élection dans cette CID.

Médailles Bronze : une par section. Argent: une par institut. Les médailles sont décidées par le comité de direction du CNRS. La vraie question est la contribution scientifique (et pas l'institut).

3 Discussion avec Michel de Mathelin

Michel de Mathelin est délégué scientifique pour le domaine Signal, Image, Automatique, Robotique (SIAR) à l'institut INSIS et chargé des relations INSIS/INS2I.

Des thématiques de robotique, mécatronique, et imagerie médicale (support physique) relèvent toujours de l'INSIS. Les concours CR1 07/03 et CR2 07/06 sont ouverts par l'INSIS.

Les unités ayant la section 07 comme section principale qui sont rattachées principalement à l'INSIS sont : l'UMR6602 Institut Pascal (Clermont-Ferrand), l'UMR6279 STMR (Troyes), l'UMR6284 ISIT (Clermont-Ferrand), la FRE3405 AGIM (Grenoble), l'UMI3218 JRL (Japon), la FR3272 SHIC (Compiègne), le GDR2647 STIC-Santé (Villeurbanne).

Les unités ayant la section 07 comme section principale qui sont bi-rattachées à INSIS & INS2I sont : l'UMR5220 CREATIS (Villeurbanne), l'UMR5225 TIMC-IMAG (Grenoble), l'UPR8001 LAAS (Toulouse). Leurs demandes de moyens, envoyées aux deux instituts, sont traitées de manière concertée.

L'existence des deux instituts créent des frontières qui peuvent être difficiles dans notre communauté. Michel de Mathelin s'est engagé à assouplir ces frontières aussi souvent que ce sera utile.

4 Promotions

4.1 Promotions CR2 → CR1

Il y a administrativement 11 promouvables (i.e. ayant au moins 4 ans d'ancienneté). Nous avons reçu 10 dossiers, soit 9.1% de non-candidatures.

- Hervé Bredin, UPR3251 LIMSI
- Laurent Condat, UMR5216 GIPSA-lab

- Tristan Glatard, UMR5220 CREATIS
- Laurentiu Hetel, UMR8219 LAGIS
- Chao Liu, UMR5506 LIRMM
- Paolo Maistri, UMR5159 TIMA
- Nicolas Mansard, UPR8001 LAAS
- Jean-Luc Rouas, UMR5800 LABRI
- Alexandre Seuret, UPR8001, LAAS
- Gabriel Vasile, UMR5216 GIPSA-lab

Chaque dossier a été examiné par un rapporteur. Après avoir entendu les rapporteurs, la section a estimé que chacun de ces candidats mérite d'être promu, et a émis 8 avis très favorables et 2 avis favorables.

4.2 Promotions DR2 → DR1

Il y a administrativement 42 promouvables (i.e. ayant au moins 4 ans d'ancienneté), dont 11.9% de femmes. Nous avons reçu 14 dossiers dont 14.3% de femmes, soit 66.7% de non-candidatures, ainsi qu'1 dossier d'un chercheur de la section 6.

Chaque dossier a été examiné par un rapporteur et un relecteur. Après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé par un vote unanime le classement suivant :

1. Dorothee Cyrot, UMR8506 L2S, Gif
2. Patrick Girard, UMR5506 LIRMM, Montpellier
3. Rachid Alami, UPR8001 LAAS, Toulouse
4. Olivier Cappé, UMR5141 LTCI, Paris
5. Christophe d'Alessandro, UPR3251 LIMSI, Orsay

Cette liste est volontairement limitée afin de minimiser l'effet de mémoire pour les sessions ultérieures.

4.3 Promotions DR1 → DRCE1

Il y a administrativement 27 promouvables (i.e. ayant l'ancienneté suffisante dans le dernier échelon du grade de DR1), dont 22.2% de femmes. Nous avons reçu 11 dossiers dont 9.1% de femmes, soit 59.2% de non-candidatures, ainsi qu'1 dossier d'un chercheur de la section 41.

Chaque dossier a été examiné par un rapporteur et un relecteur. Après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé par un vote unanime le classement suivant :

1. Patrick Flandrin, UMR5672, labo physique ENS Lyon
2. Jean-Bernard Lasserre, UPR8001, LAAS, Toulouse
3. Bernard Courtois, UMS3040 CMP, Grenoble

La section déplore le faible nombre de possibilités pour cette promotion - Voir sa motion en 1.

4.4 Promotions DRCE1 → DRCE2

Il y a administrativement 2 promouvables. Aucune demande n'a été déposée.

5 Chercheurs

5.1 Evaluations

Au cours de cette session d'automne, la section a évalué l'activité de 175 chercheurs (dont 5 des 6 cas particuliers mentionnés ci-après) aux étapes dites à mi-vague ou à vague. Il convient de souligner la très forte incidence de la quinquennalisation de l'évaluation des unités par l'AERES.

Ces évaluations ont donné lieu à 166 rapports favorables (94.8%), 5 avis différés (4 pour absence de dépôt de dossier dans e-évaluation, 1 pour demande de complément de dossier), 1 avis réservé et 3 alertes (voir aussi 5.7).

5.2 Cas particuliers - Ré-examen

La section a émis un avis favorable sur un dossier de chercheur en ré-examen.

5.3 Cas particuliers - Autres

La section a donné un avis favorable à des demandes de changement :

- de section, vers la section 09, d'Anne-Marie Van Hirtum, GIPSA-lab ;
- d'affectation, du LJK vers l'IMB, de Nicolas Papadakis.

La section n'a pas donné d'avis sur une demande d'intégration d'un chercheur dans le corps des IR suite à une disponibilité de longue durée, estimant que cette demande n'était pas de son ressort.

5.4 Titularisation des chargés de recherche stagiaires

Au vu de leur activité, la section a émis 12 avis très favorables et 1 avis favorable à la titularisation de 13 chargés de recherche stagiaires, dont 38.5% de femmes :

- Marianna Apidianaki, UPR3251 LIMSI
- Aude Bolopion, UMR6174 FEMTO-ST
- Jérôme Boulanger, UMR144 commune avec l'Institut Curie
- Lucian Busoniu, UMR7039 CRAN
- Pierrick Coupé, UMR5800 LABRI
- Sébastien Destercke, UMR7253 Heudiasyc
- Benjamin Gilles, UMR5506 LIRMM
- Minh-Duc Hua, UMR7222 ISIR
- Nathanaël Jarrassé, UMR7222 ISIR
- Pooran Memari, UMR5141 LTCI
- Nelly Pustelnik, UMR5672 labo physique ENS Lyon

- Aida Todri-Sanial, UMR5506 LIRMM
- Herwig Wendt, UMR5505 IRIT

5.5 Reconstitution de carrière

Concernant la reconstitution de carrière des lauréats non fonctionnaires, la section a constaté que plusieurs des dossiers examinés sont insuffisamment précis. La section rappelle qu'au titre de l'article 26 du décret 83-1260 modifié, les services accomplis en qualité de scientifique antérieurement au recrutement peuvent être pris en compte à 100% au titre de l'ancienneté. C'est sur la base des documents fournis par les collègues nouvellement recrutés dans le corps des chercheurs que la section émet un avis sur ce pourcentage, en fonction du caractère scientifique de l'activité accomplie (par exemple, une activité de recherche et/ou d'enseignement supérieur). Dans leur propre intérêt, il leur appartient donc de faire attester par leurs employeurs précédents de la nature de leur activité passée, ainsi que du pourcentage de temps consacré à cette activité.

Si la section est tout à fait favorable à la prise en compte à 100% de la durée des contrats de thèse et de post-doc(s), les services ad hoc des délégations régionales sont impuissants à mettre en oeuvre une telle recommandation lorsque des attestations, notamment d'universités ou organismes étrangers, mentionnent un taux d'activité de 50% seulement. Dans de telles situations, il convient que l'intéressé(e) complète son dossier avec tous les documents permettant d'attester une activité à temps-plein. Il faut également prendre garde à ce que des termes employés dans les attestations peuvent avoir une incidence défavorable, tels ceux d'ingénieur ou de collaborateur technique. Dans le cas de contrat de demi-ATER, il est recommandé de fournir aussi une attestation du laboratoire de recherche.

La section a émis un avis favorable aux 4 dossiers qui lui ont été soumis en cette session :

- Aurélie Névéol, UPR3251 LIMSI
- Hélène Papadopoulos, UMR8506 L2S
- Aida Todri-Sanial, UMR5506 LIRMM
- Luca Zaccarian, UPR8001 LAAS.

5.6 Confirmation d'affectation et nomination de directeurs de stage des nouveaux recrutés

La section a examiné et approuvé les propositions concernant les affectations pour les chercheurs recrutés en 2012 au grade de DR et au grade de CR par la section 07 ou une CID, et rattachés à la 07. Deux CR2 ont été affectés à des unités différentes de celles figurant dans leur programme de recherche, un par INSIS et un par INS2I. La section a également procédé à la nomination des directeurs de recherche pour les CR.

- Jean Julien Aucouturier, CR2, UMR9912 STMS - Gérard Assayag
- Charles Alban Deledalle, CR2, UMR5251 IMB - Jean-François Aujol
- Julie Digne, CR2, UMR5205 LIRIS - Raphaëlle Chainé
- Mirko Fiacchini, CR2, UMR5216 GIPSA-lab - Christophe Prieur
- Aurélie Névéol, CR1, UPR3251 LIMSI - Pierre Zweigenbaum

- Hélène Papadopoulos, CR2, UMR8506 L2S - Pascal Bondon
- Paolo Robuffo Giordano, CR1, UMR6074 IRISA - François Chaumette
- Brahim Tamadazte, CR2, UMR6174 FEMTO-ST - Nicolas Chaillet
- Giuseppe Valensize, CR2, UMR5141 LTCI - Béatrice Pesquet-Popescu
- Tim Van de Cruys, CR2, UMR5505 IRT - Nicolas Asher
- Patrick Bourdot, DR2, UPR3251 LIMSI
- Thomas Corpetti, DR2, UMR6554 LETG OSUR
- Gersende Fort, DR2, UMR5141 LTCI
- Michaël Gauthier, DR2, UMR6174 FEMTO-ST
- Samson Lasaulce, DR2, UMR8506 L2S
- Georges Quenot, DR2, UMR5217 LIG
- Sophie Rosset, DR2, UPR3251 LIMSI

5.7 Suivi post-évaluation

La section reçoit communication des dossiers de suivi post-évaluation (SPE) de cas particuliers de chercheurs dont le dossier est traité par la DRH à la suite d'un avis réservé ou d'un avis défavorable. La section se prononce alors au cas par cas sur l'adéquation du traitement RH donné. Elle peut demander de participer au SPE, ce qu'elle s'efforcera de faire.

La section a reçu 6 dossiers. Après examen et discussion, elle a émis 2 avis favorables et 1 avis réservé, et maintenu 3 avis d'alerte.

6 Structures de recherche

6.1 Renouvellement de GDR

La section a émis un avis très favorable à la demande de renouvellement du GDR2340 MAGIS.

6.2 Changement de directeur et/ou de directeur(s) adjoint(s)

La section a émis un avis favorable aux demandes suivantes :

- FR2819 ATLANSTIC - nomination de Claude Jard en qualité de directeur ;
- GDR2995 SOC-SIP - nomination de Patrick Garda en qualité de directeur et de Patrick Girard et Ian O'Connor en qualité de directeurs adjoints ;
- UMR5141 LTCI - nomination d'Olivier Cappé en qualité de directeur ;
- UMR6174 FEMTO-ST - nomination de Marie-Cécile Pera et Laurent Larger en qualité de directeurs adjoints ;
- UMR7293 Laboratoire J-L Lagrange - nomination d'Alessandro Morbidelli et Vanessa Hill en qualité de directeurs adjoints.

6.3 Expertises

La section a émis un avis très favorable au renouvellement de l'UMI3218 JRL, et un avis défavorable à la demande d'UMI présentée par la FRE3405 AGIM.

Elle ne s'est pas prononcée, parce que marginalement concernée, sur la demande d'intégration d'une équipe externe présentée par l'UMR5005 Laboratoire Ampère et sur le projet de collégium international « Smart Systems for a better life » (SMYLE) porté par FEMTO-ST.

6.4 Comités de visite AERES

La section a désigné ses représentants au sein des comités de visite d'unités de la vague D :

- UMR7222 ISIR : Philippe Fraisse ;
- UMR9912 STMS : Jérôme Idier.

Une motion concernant la participation des élus C aux comités de visite AERES, déjà votée par d'autres sections en leur session d'automne, sera à l'ordre du jour de notre session de printemps 2013.

7 Propositions de médailles

Pour chacune des deux médailles, la section a procédé à un classement en deux groupes A et B. Elle a ensuite discuté de tous les A, afin notamment de veiller à la diversité thématique des chercheurs proposés.

Bronze

La section a reçu 13 propositions distinctes d'attribution de la médaille de bronze, et propose qu'elle soit attribuée à :

Romain Couillet, MCF SupElec, Gif-sur-Yvette.

Argent

La section a reçu 9 propositions distinctes d'attribution de la médaille d'argent. En continuité avec la position de nos prédécesseurs lors de la session d'automne 2011, et en dépit de l'automaticité de l'attribution de la PES aux récipiendaires de la médaille d'argent et de la motion évoquée en 1, la section propose que la médaille d'argent soit attribuée à :

Carlos Canudas de Wit, DR, GIPSA-lab, Grenoble.

8 Ecoles thématiques

La section constate que les dossiers d'école thématique sont envoyés en juin, souvent sous forme préliminaire. Il est bien sûr possible (et même recommandé) d'envoyer aux présidente et secrétaire de la section une mise à jour du dossier quelques *semaines* avant la session d'automne.

La section a évalué 16 dossiers de demande de subvention pour des écoles thématiques. Elle les a classés en trois groupes :

Avis très favorable

- Modèles graphiques pour la caractérisation du flot d'informations dans des réseaux complexes : applications en neuro-imagerie ;
- 6ème école d'été de robotique chirurgicale ;
- Data mining and information extraction from multi-source remote sensing: theory and geoscience applications ;
- Stabilité des systèmes à retard : théorie et applications ;
- Architectures des systèmes matériels et logiciels embarqués et méthodes de conception associées (ARCHI'13) ;
- Ecole de recherche sur les réseaux de communication (ResCom) ;
- Le lidar en géophysique ;
- Modélisation formelle de réseaux de régulation biologiques.

Avis favorable

- Signal images : architectures et programmation à base de GPU ;
- École du GDR MACS (groupe de recherche « Modélisation, Analyse et Conduite des Systèmes ») ;
- Problèmes inverses et imagerie : aspects mathématiques et statistiques ;
- Modélisation de systèmes biologiques complexes dans le contexte de la génomique - 2013;
- CryptoPuces ;
- Ecole Thématique Intelligence Ambiante ;
- Temps-Fréquence et Applications.

Avis défavorable

- Courbure discrète, théorie et applications.